

ABONNEMENT.

SAUMUR: Un an... 30 fr. Six mois... 16. Trois mois... 9. Poste: Un an... 35 fr. Six mois... 18. Trois mois... 10.

On s'abonne:

A SAUMUR, chez tous les Libraires; A PARIS, Chez DONGREL et BULLIER, Place de la Bourse, 33; EWIG, r. Amboise-Richel, 9; BLAYETTE, r. d. Lombards, 22.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 20 c. Réclames... 30. Faits divers... 15.

RÉSERVES SONT FAITES. Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

On s'abonne:

A PARIS, Chez M. HAVAS-LAFITE et Co, Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

27 Octobre 1881.

Chronique générale.

Il y a une grande différence entre les républicains de ce temps-ci et ceux de la première République.

En 1793, une simple dénonciation était la préface de l'échafaud.

En 1881, les accusations les plus graves s'effoussent contre les compromis intéressés.

Aujourd'hui, on peut dire: les jacobins ne se mangent pas entre eux.

Malgré l'importance de l'interpellation qui va être débattue, malgré les réclamations du public et quel que soit le bruit fait par la presse au sujet des affaires de Tunisie, vous verrez que tout cela se terminera par un ordre du jour vague et lâche, dans lequel s'évanouiront toutes les responsabilités.

M. Gambetta a besoin des hommes qui sont désignés comme coupables; il ne permettra pas qu'ils soient traités selon leurs fautes.

Le pays s'imagine que la rentrée des Chambres va donner lieu à un procès sérieux et honnêtement conduit; le pays se trompe.

Cette interpellation, si ardemment désirée, ne sera qu'un feu de paille.

Les naïfs s'y laisseront couler par les compères, et le trafic des votes se fera dans les couloirs.

Si les juges du cabinet ne vont pas jusqu'à lui donner une bill d'indemnité, ils auront pour lui des indulgences qui le laisseront échapper.

Et la raison de cette attitude de la majorité est qu'il faudra ménager ceux-ci dans la crainte de toucher à ceux-là.

Démissionnant après le vote de la Chambre, le cabinet semblera se retirer devant

les nécessités d'une situation parlementaire nouvelle.

M. Gambetta repêchera même quelques-uns de ses membres.

En somme, il serait ridicule de compter que de l'interpellation sortira la lumière.

Messieurs les députés joueront une comédie de plus, et dans cette bataille il n'y aura ni morts ni blessés... excepté en Tunisie.

Il ne saurait en être autrement, puisque les juges sont complices des accusés.

Le décret convoquant les électeurs des électeurs sénatoriaux pour le 27 novembre a paru à l'Officiel. La semaine dernière, on annonçait que ce serait pour le 20. Pourquoi ce changement de date?

La Lanterne voit dans ce fait, tout simple au premier abord, le résultat d'une opération compliquée faite selon les procédés connus d'une arithmétique opportuniste. Elle n'a peut-être pas tort, la Lanterne, et il se pourrait que le jour qu'elle se permet de faire sur les pénombres de cette politique cauteleuse ne soit pas du goût du ministère que préside M. Ferry.

Il paraît que le 20 novembre était une date « centre gauche », que le 27 est une date « union républicaine », et que la semaine qui sépare ces deux termes est une semaine opportuniste.

Le gouvernement veut la révision, il l'a dit solennellement après avoir déclaré le contraire avec non moins de solennité. Or, une fois les électeurs sénatoriaux élus, l'élection est plus que commencée. Donc, pour faire la révision, il faut l'avoir faite avant l'élection des électeurs sénatoriaux.

« Mais, dit la Lanterne, la Chambre ne se réunissant que le 28 octobre et ne pouvant être constituée avant le 5 novembre, le ministère, d'ailleurs, ayant besoin de quelques jours pour se former, il était difficile qu'on pût aborder avant le 12 ou le 15 novembre la question de la révision. Et comme il faut que la demande de révision soit également discutée et votée par le Sénat — ce qui demande bien quelques jours — il était à peu

près impossible que la question fût vidée avant le 20 novembre. On était court de quatre ou cinq jours. »

Alors, par un procédé bien simple, d'un trait de plume on retarde l'élection.

Voit-on le coup de Jarnac que le cabinet vient de porter aux non-révissionnistes?

Le centre gauche est navré; le National, la Presse, le Parlement jettent les hauts cris; l'Union républicaine exulte de joie et de satisfaction.

Mais qui sait? Le gouvernement n'a pas encore dit son dernier mot, n'a peut-être pas encore lancé sa dernière date; il nous a tellement habitués à ses procédés de girouette que l'on peut encore s'attendre à le voir tourner d'un autre côté et grincer un autre cri. Rien ne peut nous étonner désormais.

M. Constans vient d'envoyer une circulaire aux préfets pour qu'ils aient à lui faire connaître l'impression produite dans les départements par l'expédition tunisienne.

Le ministère, qui cherche des arguments partout pour sa défense devant les Chambres, espère en trouver un dans les réponses des préfets.

Le général commandant la place de Paris va publier un ordre du jour pour faire connaître aux troupes placées sous son commandement qu'il leur est formellement interdit d'assister aux meetings ou réunions publiques d'aucun genre aussi bien qu'aux cérémonies religieuses qui ont un caractère politique.

Les journaux radicaux font rage contre les élèves de l'École de cavalerie de Saumur. Leur colère est telle que la Lanterne les menace simplement de... l'échafaud.

« Il faut enfin, dit-elle, qu'un châtement exemplaire fasse définitivement justice de toutes les rodomontades ridicules d'un tas de hobereaux qui ont perdu le souvenir de

l'énergique façon dont la Révolution a traité leurs pères. »

N'est-ce pas gentil ?

Le duc de Feltre, député des Côtes-du-Nord, vient d'ouvrir une souscription dans les départements d'Ille-et-Vilaine, Côtes-du-Nord et Manche pour envoyer des vêtements de laine à chacun des soldats des bataillons du 10<sup>e</sup> corps envoyés en Algérie et en Tunisie. Le duc de Feltre a souscrit pour 4,000 francs.

Un grand nombre de journaux, dit l'Agence Havas, ont annoncé que le général Ulrich venait de mourir à Rennes. Cette nouvelle est prématurée. Le général Ulrich est, il est vrai, dangereusement malade à Paris, mais les médecins n'ont pas encore perdu tout espoir de guérison.

On lit dans le journal italien la Fanfulla sous ce titre engageant:

UN CATON RÉPUBLICAIN.

M. Grévy, président de la République française, marie sa fille, en lui donnant en dot trois millions de francs. A ceci, nous n'avons aucune observation à faire. M. Grévy est riche à millions; il en donne quelques-uns à sa fille, c'est dans la règle et tout naturel. Heureuse la fille de M. Grévy!

Ce que nous ne trouvons pas trop républicain, trop correct, c'est de le voir, en même temps, faire cadeau à son gendre futur de la place de sous-directeur de la Banque de France, place qui, bon an mal an, rapporte en moyenne, émoluments et casuel compris, la bagatelle de 300,000 fr.

Heureux gendre de M. Grévy! Chez nous, en Italie, de pareilles choses seraient absolument impossibles. Lors même (pardonnez-nous cette hypothèse saugrenue) où arriverait au pouvoir le chef suprême des camorristes, il ne pourrait pas,

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

SERMENT DE MADELEINE

Par Charles DESLYS.

II

MADELEINE.

(Suite.)

On revient d'ordinaire à Vittel pour une seconde saison. Si ce n'est pas nécessité, c'est du moins par reconnaissance.

L'année suivante, à pareille époque, je me retrouvai donc dans la voiture et mis la tête à la portière pour saluer au passage mes bons amis.

L'atelier était fermé. La maison, silencieuse, semblait déserte.

Un sinistre pressentiment me traversa le cœur. Aussitôt à l'hôtel, je m'empressai de demander à Barnabé:

— Mais que sont donc devenus les Michaud?

— Ah! monsieur, me répondit-il avec une douloureuse consternation, quelle catastrophe! Il est en prison.

- Maître Jean? — Oui. On va le juger. — De quoi l'accuse-t-on? — D'un assassinat!

III

LE COMPAS D'HONNEUR.

Un assassin! Jean Michaud! c'était impossible. L'accusation ne pouvait être motivée que par un concours de circonstances inouïes, fatales.

Les voici, telles que maître Jean les racontait lui-même.

On se souvient d'Anselme, l'usurier de Vittel. Certain soir, mystérieusement, il était venu commander une petite armoire en chêne, fermant par quelque serrure à secret, une sorte de coffre-fort.

— Gageons que c'est pour enlasser vos écus? plaisanta Michaud.

Le vieil avaré se récria:

— Des écus? mais je n'en ai point... J'ai tout prêté... Plus un sou d'économie... Là, vrai... parole d'honneur!... C'est tout bonnement pour serrer quelques marchandises de choix, mes drogues pharmaceutiques et mes confitures...

Anselme, ainsi que nous l'avons appris par Barnabé, Anselme vendait de tout, surtout de l'argent. L'histoire du père de Madeleine le prouvait de reste.

Aussi maître Jean continuait de sourire avec in-

crédulité.

— Des confitures à dix pour cent? murmura-t-il. Le vieillard s'impatientait.

— Après tout, fit-il, quand j'amasserais, ce ne serait pas à toi de m'en faire reproche. N'es-tu pas mon seul parent, mon seul héritier?

Effectivement, Anselme était le cousin de Michaud.

Pour le coup, celui-ci éclata de rire.

— Ah! ah! cousin Anselme, si mes enfants ne devaient compter après moi que sur cet héritage-là...

A la vérité, les deux parents se voyaient fort peu. L'usurier ne frayaient avec personne. Il vivait seul dans sa vieille maison, comme une araignée dans son trou. Vittel était sa toile.

— Tu as tort de parler ainsi, reprit-il gravement, car, à ton insu, voilà vingt ans, tu m'as rendu un service... dont je te garde reconnaissance.

— Quel service donc?

— Tu as recueilli, puis épousé Madeleine qui était pour moi comme un remords. Je t'ai su gré de m'en avoir affranchi... je te vois d'un bon œil... et plus tard, après ma mort, tu ne sera pas mécontent du cousin Anselme. En attendant, soigne bien mon coffre... et qu'on ne sache pas qu'il m'est destiné!... Quand sera-t-il prêt?

Maître Jean demanda quinze jours.

— Soit! conclut le vieillard, à quinzaine. D'ici là, tu viendras chez moi reconnaître l'emplacement, et nous conviendrons de tout, même de l'heure, afin que je prenne mes mesures en conséquence. Faudra que ce soit de nuit... et que personne ne t'accompagne ni ne puisse te voir. Silence donc, même avec ta femme et tes enfants... Silence!

Un doigt sur les lèvres et marchant sans bruit, l'usurier disparut, comme un traître de mélodrame. Au jour dit, l'armoire fut terminée; restait la pose.

Se conformant aux instructions qu'il avait reçues, Michaud chargea le coffre sur son épaule, à l'heure où tout le monde dormait déjà dans le village, et, par une ruelle détournée, silencieusement, il s'achemina seul vers le logis d'Anselme.

Cette maison avait deux entrées, l'une par la boutique, sur la rue, l'autre en contre-bas du jardin, qui donnait sur la campagne.

Anselme avait désigné celle-ci.

— Soyez sans crainte, lui dit le menuisier, personne ne m'a vu. La nuit est noire en diable... on sent venir l'orage.

— Tant mieux!... répondit l'usurier, on n'entendra pas le bruit de ton marteau.

Et, guidant son cousin, il l'introduisit au premier étage, dans une grande pièce qui lui servait à la fois de chambre à coucher et d'entrepôt pour



il n'oserait pas se permettre certains agissements.

Que si, par un hasard impossible, il se les permettait, tout le pays se lèverait comme un seul homme contre une semblable impudeur (sfacciataggine).

M. Grévy le fait et les Français n'y trouvent rien à redire.

Par la bonne raison peut-être qu'ils sont blasés désormais sur l'esprit de famille qui distingue le Président.

Oui, il faut bien l'avouer, M. Grévy a un très-grand cœur, un cœur immense... pour sa famille!

Un frère général d'armée, l'autre vice-roi d'Algérie. Et maintenant la fille et le gendre, on attendait les petits-fils!

\*\*\*

L'Agence Havas publiait ces jours-ci la dépêche suivante de Marseille :

Le maire de Marseille a adressé, le 22 octobre, à l'ex-impératrice Eugénie une assignation ainsi conçue :

« Attendu que dame Eugénie de Guzman, veuve de Charles-Louis-Napoléon Bonaparte, détiend, sans droit ni titres, l'immeuble sis à Marseille, dit résidence impériale;

« Attendu que la ville, requérante et propriétaire dudit immeuble, a demandé vainement à en être remise en possession depuis la déchéance de la dynastie impériale;

« L'ex-impératrice, légataire universelle de son mari et de son fils, est assignée à comparaître devant le tribunal civil de Marseille à l'effet de remettre l'immeuble par elle détenu;

« A défaut, la ville de Marseille sera autorisée à reprendre possession dudit immeuble. »

Cette assignation a été remise au parquet.

Nous n'avons qu'une remarque à faire que notre loyauté nous impose. L'immeuble réclamé avait été offert à Napoléon III par la ville de Marseille.

\*\*\*

M<sup>lle</sup> Hortense Schneider, la célèbre grand-duchesse de Gêrolstein de l'opéra-bouffe d'Offenbach, est aujourd'hui comtesse, bel et bien entérinée et de parchemin authentique. Elle vient d'épouser, à l'âge de 48 ans, M. le comte de Bionne. Le mariage civil et religieux a été célébré en secret, à Vanves, le 4 octobre.

Les époux sont partis immédiatement pour l'Italie, où le comte de Bionne possède des propriétés.

On se rappelle que les principales créations d'Hortense Schneider furent la *Grande-Duchesse de Gêrolstein*, la *Belle Hélène* et la *Mariée du Mardi-Gras*.

## LE GÉNÉRAL DE GALLIFFET.

Sous ce titre, nous lisons dans la *Correspondance française* :

ses marchandises.

Le coffre-fort devait être scellé dans un trou de la muraille, tout au fond de l'alcôve, encombrée comme tout le reste.

Maître Jean avait apporté, non-seulement sa trousse de menuisier, mais encore du plâtre et des outils de maçon, nécessaires pour une besogne de ce genre.

Le vieillard l'éclairait. La lampe fumeuse, qu'il tenait d'une main tremblante, éclairait son visage jaunâtre, aux traits anguleux et que contractait, en ce moment, une sorte d'appréhension fébrile. Parfois, il prêtait l'oreille aux bruits extérieurs. On eût pensé qu'il avait peur de se voir surpris par quelqu'un.

Aussi, de la voix et du geste, activait-il le travail de l'ouvrier.

Celui-ci, dans un moment trop brusque, se heurta contre des caisses placées sur une planche, au-dessus de sa tête. Une forte hémorragie nasale résulta de cet accident, qui devait avoir plus tard une sinistre importance.

Avant que maître Jean s'en fût aperçu, déjà sa blouse et sa chemise étaient inondées de sang.

Anselme alla lui-même chercher de l'eau, car, sous un prétexte, il avait éloigné sa servante.

Cette femme, qui le secondait en outre dans son commerce, habitait seule avec lui la maison.

Lorsque le travailleur se fut remis à l'œuvre :

« Un des plus vaillants soldats de l'armée française est assurément le général de Galliffet; nul mieux que lui n'a le mépris de la mort, nul mieux que lui ne sait entraîner ses hommes au combat ou à l'assaut; au Mexique, un éclat d'obus lui déchira les entrailles, on le crut mort; quelques semaines après, M. de Galliffet, « muni d'un appareil qui protégeait son estomac béant, repréna le commandement de ses troupes. »

« On l'appela « ventre d'argent ».

« Pendant la Commune, il fut inexorable pour les pétroleurs et les assassins des otages.

« Puis, il devint, dit-on, l'ami, le confident de M. Gambetta...

« Où sont les preuves? Le général de Galliffet, nous disait récemment un homme politique du groupe conservateur, n'appartient à personne, il n'appartient qu'à lui-même. Il fera son devoir contre les révolutionnaires, quels qu'ils soient, sans se préoccuper du chef du pouvoir exécutif et de la forme du gouvernement.

« Et à ce sujet celui qui écrit ces lignes peut évoquer un souvenir intéressant: il y a sept ans, le général de Galliffet, en habit civil, aperçut rue Abatucci M. Franceschini Pietri, secrétaire de l'Impératrice, et qui arrivait de Chislehurst.

« M. Pietri, lui aussi, avait reconnu le général; mais, mu par un sentiment de discrétion et de réserve que l'on comprendra, il s'abstint de saluer le général adulé, courtoisé par les républicains. « M. de Galliffet alla à lui et lui prenant amicalement la main il lui dit avec sa brutale franchise: Pourquoi me fuyez-vous, Pietri? »

« L'interlocuteur, surpris, répondit par une banale excuse: Mon général, je ne vous avais pas reconnu!

« Allons donc! allons donc! reprit le vaillant soldat, vous m'avez si bien vu que vous avez traversé la rue pour ne point vous rencontrer avec moi. Est-ce qu'à Chislehurst on ajouterait foi à tous les racontars des journaux? Je ne suis ni un ingrat, ni un renégat, je respecte le malheur et l'exil, mais je ne suis qu'un soldat, prêt à défendre le gouvernement régulier de mon pays. Nous sommes à quelques pas seulement de mon domicile, si vous venez me voir, vous pourrez constater que mon salon est aménagé comme il l'était il y a 40 ans. Vous y verrez le portrait de l'Impératrice, celui de l'Empereur avec la dédicace flatteuse dont il m'a honoré, et la gravure représentant le Prince Impérial.

« Les personnages influents de la République qui me rendent visite ont pu remarquer que je ne cachais pas dans des armoires les souvenirs du passé. On ne m'en blâme pas, car on ne blâme pas un soldat des témoignages d'amitié qu'il reçoit du gouvernement qu'il a servi loyalement... Dites tout cela, je vous en prie, à sa majesté l'Impératrice, lorsque vous serez de retour à Chislehurst... »

« M. Franceschini Pietri s'acquitta de la mission. Aujourd'hui, M. le général de Galliffet est attaqué par les radicaux et même par les conservateurs.

« Nous ne cesserons de répéter aux con-

servateurs que ce général sera peut-être bientôt acclamé par eux. Il n'est pas homme à se faire lieutenant de M. Gambetta: il sera le lieutenant du parti conservateur. »

## NOUVELLES D'AFRIQUE.

Dépêches de l'Agence Havas.

Le ministre de la guerre a reçu les dépêches suivantes du général Japy :

Tunis, 25 octobre, 8 h. 40 soir.

Quatre cents cavaliers d'Ali-Bey surveillent la région entre Djebel-Zaghouan et Ben-el-Bonita. 1,200 zounouas d'Ali-Bey sont envoyés à Hammam-Lif.

Le général Etienne a quitté Souss le 22 et a couché le même jour à l'Oued-Laya.

Général chargé de l'expédition des affaires à gouverneur général.

Oran, 25 octobre, 5 h. 30, soir.

La marche en avant du goum des Har-rar-Cheraga, commandé par Hadj-Kaddour-Sahraoui, aurait occasionné un mouvement de recul très-marqué de Si-Sliman-ben-Kaddour et des Djembaa insoumis.

Alger, 25 octobre.

Les derniers avis du général Forgemol sont du 22 octobre.

La colonne qu'il commande était campée ce jour-là à l'Enchir-Roukia et elle comptait arriver le lendemain à l'Oued-Kiba. Elle n'avait plus rencontré aucune résistance sur son passage.

On dément formellement le bruit qu'il ait été question de relever la koubba El-Abiod, détruite par le colonel Négrier, et qu'une somme de trente mille francs ait été allouée à cet effet.

Le mouvement en avant de nos troupes dans le Sud-Oranais a eu pour résultat un mouvement très-marqué de recul des contingents de Si-Sliman. Nos troupes occupant aujourd'hui dans cette région tous les points principaux où il y a de l'eau, les mouvements des insurgés deviennent très-difficiles.

Le succès des expériences de télégraphie optique entre Mécheria et le Kreider, qui sont séparés par 75 kilomètres de distance, est aussi considéré comme d'une très-grande importance, à cause de la facilité qui va en résulter pour les communications avec le corps expéditionnaire.

Alger, 25 octobre.

L'Européen est arrivé hier soir, à neuf heures, à Bone. Le débarquement n'avait pu s'effectuer à Tabarque à cause du mauvais temps.

Tunis, 26 octobre.

Dans toutes les villes de la Régence, les bruits d'une prochaine intervention armée de la Turquie recommencent à courir avec une recrudescence marquée. Les lettres de Ben-Khalifa, répandues à profusion de tous côtés, entretiennent les insurgés dans cette espérance.

Les articles de certains journaux français hostiles à l'occupation et représentant leur

referma vivement derrière Michaud.

En ce moment même, onze heures sonnaient.

Jamais, peut-être, le mari de Madeleine n'était rentré si tard au logis.

En outre, l'orage allait éclater. Des éclairs déchiraient le ciel noir. On entendait le fracas de la foudre. Déjà de grosses gouttes d'eau tombaient.

Maître Jean prit au pas de course le chemin de sa maison.

Comme il y arrivait, un grand coup de tonnerre l'ébranla. En même temps, soudain et violente averse. On eût dit que tous les nuages se croisaient à la fois.

Cette pluie torrentielle, qui effaça des chemins toute trace, devait, on le verra plus tard, tourner encore au préjudice du pauvre Michaud!

(A suivre.)

## Théâtre de Saumur.

Direction de M. J. ROUBAUD.

VENDREDI 28 octobre 1884.

## LE PETIT DUC

Opéra-comique en 3 actes, paroles de MM. Meilhac et L. Halévy, musique de Ch. Lecocq.

Bureaux, 7 b. 3/4; rideau, 8 h. 1/4.

parti comme à la veille d'entrer aux affaires favorisent d'ailleurs grandement ces menées.

Ils sont reproduits par les journaux italiens et les journaux arabes, et cette propagande, à elle seule, empêche beaucoup de soumissions.

Le convoi des malades de la colonne Sautier est arrivé hier à la Manouba.

## Départs de troupes.

Le paquebot de la Compagnie transatlantique *Charles-Quint* est parti hier soir à cinq heures pour Tunis, ayant à son bord les troupes suivantes: 1 officier, 132 hommes, 22 chevaux et 14 mulets du 36<sup>e</sup> régiment d'artillerie; 15 hommes et 13 chevaux du 17<sup>e</sup> escadron du train des équipages, et 25 officiers isolés, parmi lesquels un lieutenant-colonel du 9<sup>e</sup> d'artillerie. Le *Charles-Quint* a pris en outre à bord 15 voitures d'ambulance.

L'Afrique, parti quelques minutes plus tard à destination de Philippeville, a embarqué 24 hommes du 2<sup>e</sup> d'artillerie, 3 officiers et 23 soldats isolés et 48 prisonniers militaires.

On mande de Toulon :

« Deux bataillons des 115<sup>e</sup> et 130<sup>e</sup> de ligne sont arrivés de Marners et de Mayenne, par train spécial. Ils forment un effectif de 3 officiers supérieurs, 28 officiers subalternes et 1,033 hommes.

« Ces troupes, avec le bataillon du 147<sup>e</sup> de ligne, arrivé hier, sont placées sous le commandement du lieutenant-colonel Barbare, du 130<sup>e</sup>.

« Elles se sont embarquées le lendemain pour la Tunisie, ainsi que le bataillon du 147<sup>e</sup> et la 9<sup>e</sup> batterie du 27<sup>e</sup> d'artillerie, à bord de l'*Algésiras*. »

Le 7<sup>e</sup> hussards, venant de Pontivy, est passé en gare d'Angers dans la nuit de lundi à mardi, se rendant en Tunisie.

Le transport de ces soldats n'occupait pas moins de 80 wagons.

## BULLETIN FINANCIER.

Paris, 26 octobre.

Nous assistons à une séance bien meilleure. Le 5 0/0 cote en clôture 116.57 1/2. On fait 84.22 1/2 sur le 5 0/0.

On se tient à 26 sur l'Extérieure 3 0/0 d'Espagne.

L'obligation des Messageries Fluviales continue à être demandée par l'épargne aux environs de 288.75.

Le Crédit Foncier se maintient très-ferme, la tendance sur cette valeur est excellente. La Foncière de France et d'Algérie a eu des achats suivis; ce fait s'explique aisément par l'importance qu'acquiert chaque jour cette Compagnie destinée à rendre les plus grands services aux villes et aux entrepreneurs. On cote aujourd'hui 625.

La Banque Transatlantique a été très-recherchée à 660. Cette Société complète son réseau d'agences en Amérique qui donneront de nouveaux débouchés à notre commerce. Depuis le 1<sup>er</sup> octobre, les Comptoirs Maritimes fonctionnent pour le compte de la Banque Transatlantique.

Le Crédit Général Français a conservé une bonne attitude à 800.

La Banque Nationale sur le marché du comptant est très-ferme.

La Société Générale Financière participe au mouvement de notre marché et cote 992.50 avec des ordres d'achats nombreux.

La Banque de Prêts est sans changement aux environs de 625.

Les valeurs industrielles se sont maintenues aux cours acquis précédemment sans grandes variations. L'action Malétra, grâce au bon dividende qu'elle donne cette année, a des demandes suivies et s'avance à 510. Ce titre, mis dès maintenant en portefeuille, donnera en peu de temps une plus-value importante.

On a coté 560 sur les actions de la Société Générale des Fournitures Militaires; ce mouvement nous paraît ne pas de voir s'arrêter; la dernière assemblée générale a résolu de donner une grande extension à la Société par la fabrication et la vente des objets civils.

## Chronique militaire.

Par décret du 24 octobre, sont nommés au grade de général de brigade: MM. les colonels Droz, Gueytat, Quenot, Boret, Moignien et Allan.

M. le colonel Maignien, directeur de la manufacture d'armes de Saint-Etienne, est nommé en remplacement de M. le général L'Hôte, promu récemment au grade de général de division.

Par décret du 19 octobre, M. Chevreton, élève de l'Ecole spéciale militaire, a été



promu au grade de sous-lieutenant élève de cavalerie, pour prendre rang du 4<sup>e</sup> novembre 1881.

## Chronique Locale et de l'Ouest.

Les journaux officieux ont annoncé qu'avant-hier, au conseil des ministres, il a été question de supprimer l'École de Saumur.

Paris-Journal nous fournit ces renseignements complémentaires. Nous prenons son récit après le moment où un élève officier s'est déclaré responsable de la chanson qui a mis en émoi la gent républicaine :

« M. Farre a répondu au général de Galliffet que cette mesure ne lui paraissait pas suffisante, et qu'il croyait devoir lui proposer de frapper dix ou quinze officiers élèves, ce chiffre étant le minimum dont se contenterait le conseil des ministres.

Le général de Galliffet a fait savoir à M. le ministre de la guerre que, bien que son intention de maintenir la discipline fût fermement arrêtée, cependant sa conscience ne lui permettait pas de frapper des innocents.

M. Farre est revenu à la charge.

Le général de Galliffet a persisté dans sa résolution.

Ce matin, le général de Galliffet a été mandé à l'Élysée, pour comparaître au besoin devant le conseil des ministres.

Le conseil a délibéré, sans faire introduire le général de Galliffet : mais il a adopté ses conclusions et l'a rendu personnellement responsable des fautes que commettraient à l'avenir les élèves de Saumur.

Le colonel Des Roys quitte l'École, en vertu d'un congé qu'il a demandé avec insistance. A-t-il compris que sa situation serait définitivement compromise, s'il restait en butte aux hostilités du commissaire de police Martin ?

Nous croyons savoir que, sur sa demande, M. le colonel Des Roys prend un congé de quatre mois. A l'expiration de ce temps, M. Des Roys reviendra-t-il à l'École de Saumur ? Nous craignons que, lui aussi, ne soit sacrifié à la conservation de Martin.

M. le colonel Danloux reste chargé du commandement de l'École pendant l'absence de M. Des Roys.

Le jeune Saint-Cyrien, victime volontaire de l'incident de Saumur, part aujourd'hui pour Tours, afin de subir ses soixante jours de prison.

Les neuf derniers numéros doivent à M. le général de Galliffet de rester à l'École.

Mais, en revanche, la nouvelle promotion de Saint-Cyr est consignée jusqu'à nouvel ordre ; le théâtre, par cela même, leur est interdit. Cette mesure portera préjudice à la direction et à la ville.

Voilà donc Saumur encore une fois menacé dans son commerce, et toujours par la faute du commissaire de police.

### VOLONTARIAT D'UN AN.

M. le ministre de la guerre a décidé que les jeunes gens ayant au moins 1,550 points aux examens professionnels, seront seuls admis à contracter cette année, l'engagement conditionnel au titre de l'article 54 de la loi du 27 juillet 1872.

Sont admis, pour contracter cet engagement, les jeunes gens du département de Maine-et-Loire dont les noms suivent :

M.M.	
Girard, Philippe.....	1815 points
Sarret, Pierre-Antoine-Georges.....	1805 —
Allard, Théophile.....	1780 —
Grosbois, Emile-Aimé-Marie-Auguste.....	1780 —
Duchesne, Auguste-Pierre..	1705 —
Guyon, Gustave-Pierre....	1660 —
Mignot, Louis.....	1635 —
Archambault, Etienne-Alfred	1590 —
Girardeau, Auguste-Charles.	1685 —
Brousseau, François-Joseph.	1570 —

Les jeunes gens qui seraient dans l'intention de solliciter une réduction totale ou partielle de la prestation de 1,500 fr., exigée des engagés conditionnels d'un an, doivent adresser d'urgence, à la Préfecture, une demande motivée sur papier timbré de 60 centimes.

Le marquis de Maillé, chef du nom et d'arme, vient de mourir en son château de Jalesnes, commune de Vernantes.

Page dauphin du roi Louis XVIII, officier aux lanciers de la garde royale du roi Charles X, il eut l'honneur d'arborer le premier le drapeau blanc sur les murs de la kasbah d'Alger, lors de l'expédition de 1830, sous les ordres du maréchal de Bourmont, dont il était l'aide de camp.

Nous reviendrons sur cette noble existence qui vient de s'éteindre après avoir rempli la commune de Vernantes de ses bienfaits. La mémoire de M. le marquis de Maillé vivra longtemps dans le cœur des habitants du pays.

Le violent orage qui a passé sur Saumur dimanche dernier a causé beaucoup de mal dans la commune de Faye, canton de Thouarcé.

Vers trois heures de l'après-midi, cet orage chargé de grêle a traversé la commune sur une largeur d'un kilomètre, du sud au nord. La vendange a été broyée par les grêlons ; les feuilles de choux sont criblées. Dans le bourg de Faye, la grêle formait une couche de cinq centimètres d'épaisseur, et le lendemain il en restait encore d'amoncelée qui n'était pas fondue.

Dans la commune d'Allonnes, un enfant de dix ans a été tué par la foudre.

La Compagnie du chemin de fer de Paris à Orléans a obtenu une médaille d'or à l'Exposition internationale d'électricité du Palais de l'Industrie.

### TOURS.

Mardi matin, avant le lever du soleil, un assez grand nombre d'individus stationnaient à l'extrémité du boulevard Heurteloup, près du canal, au lieu ordinaire des exécutions et devant le Pénitencier.

Le bruit s'était répandu que l'illustre Morisset devait subir sa peine.

Vers six heures 1/2, ne voyant rien venir, les amateurs de cet affreux spectacle se sont retirés tout désappointés.

Il paraît que Morisset continue d'être fort tranquille. Il n'a pas signé de pourvoi, comme nous l'avons déjà dit ; mais, assure-t-on, il aurait adressé au Président de la République une demande en grâce.

Le résultat de cette requête n'est pas encore connu. (Journal d'Indre-et-Loire.)

M. le duc de La Rochefoucauld-Bisaccia a donné dimanche, à Bonnétable, dans le parc de son somptueux château, une fête charmante à laquelle ont pris part de nombreux habitants de sa commune.

Le duc avait fait venir du Mans un orchestre de soixante musiciens et une fanfare excellente dans laquelle on avait incorporé une trentaine de tambours. Un immense ballon, qui s'est élevé de la propriété, a donné le signal de la fête qui, grâce au temps superbe qu'il faisait et aussi à l'amabilité de la duchesse, a parfaitement réussi.

Le pèlerinage annuel de Saumur au tombeau de saint Martin, à Tours, aura lieu le jeudi 17 novembre.

Départ à 8 h. 45 du matin par train spécial ; retour à Saumur le soir, vers 6 h. 30, de manière à faciliter ce pieux voyage aux pèlerins qui habitent dans le voisinage des lignes d'Angers et de Montreuil.

Les prix, aller et retour, sont de 4 fr. 35 en 3<sup>e</sup> classe, et de 6 fr. en 2<sup>e</sup>.

On est prié de s'adresser, le plus promptement possible, à MM. les curés, qui voudront bien faire parvenir au presbytère de Nantilly, à Saumur, les noms des pèlerins avant le jeudi 10 novembre, dernier délai accordé par la Compagnie d'Orléans.

### Tribunaux.

Un joli fils. — Dans notre siècle, il n'est pas rare de voir des enfants manquer de respect à leurs parents. Le sieur Benjamin Durand, âgé de 29 ans, demeurant à Monnaie, a fait plus que de manquer de respect à son père. Après lui avoir adressé les injures les plus grossières, il l'a frappé... Le père (ils sont tous les mêmes) a pardonné ; il est intervenu près de la justice, il a supplié... de sorte que la prévention de coups n'est pas relevée contre l'aimable fils. Celui-ci comparait devant le tribunal correctionnel de Tours, seulement comme inculpé d'outrages et de rébellion envers un brigadier de gendarmerie, qui lui faisait des observations au sujet de son indigne conduite envers son père.

Le prévenu cherche à rejeter sur un excès

de boisson la faute qu'il a commise et il déclare qu'il regrette ce qu'il a fait.

Le tribunal prononce la peine de trois mois de prison.

Une fille dénaturée. — Le tribunal de Die (Drôme) vient de condamner la femme Marie Galland, ménagère à Luc-en-Diois, à un an de prison pour coups donnés à son père qui mourait le lendemain.

L'expertise médicale a constaté que Galland père souffrait depuis longtemps d'une maladie de cœur ; les coups n'ont pas occasionné la mort, mais l'ont hâtée.

### Faits divers.

La République civilise si bien les masses que les grandes routes ne sont plus sûres.

Dans la nuit du 15 au 16, M. Alexandre Godeau, domestique à Romorantin (Loir-et-Cher), rencontrait, en voiture, M. Lemort, fermier à Loreux. Ce dernier lui conseillait d'être prudent, parce qu'il venait, lui-même, d'être attaqué à quelques centaines de mètres de là.

M. Godeau ne tint pas compte de l'observation et continua sa route. A 2 kilomètres de Loreux, deux chenapans sautèrent à la bride de son cheval et le sommèrent de descendre. Il voulut leur échapper et fouetta le cheval, mais l'un des agresseurs coupa les rênes et essaya de jeter la voiture dans le fossé. M. Godeau n'était pas armé, il descendit et demanda ce qu'on lui voulait.

— Ton argent ! lui fut-il répondu.

M. Godeau offrit son porte-monnaie qui, fort heureusement, ne contenait que 5 ou 6 francs.

L'inventeur de la polka.

Un homme qui a certainement remué toute l'Europe vient de mourir à Prague, âgé de quatre-vingts ans. Il s'appelait Franz Hilmar.

Si son nom ne vous dit rien, mesdemoiselles, sachez que c'est lui qui a inventé la polka, et dansez-en une en son honneur.

M. Lourme, sous-inspecteur des télégraphes en Cochinchine, a envoyé à la Société de Géographie commerciale et au Jardin public de Bordeaux une trentaine de plants de vignes cochinchinoises arrachés par lui dans l'intérieur et apportés jus qu'à Saïgon, à grand-peine. Les rhizomes, mis en terre et sous serre, sont arrivés à Bordeaux dans d'excellentes conditions. D'après des observations sérieuses, la vigne cochinchinoise et la vigne du Soudan trouvées par M. Lécarré, présenteraient des caractères similaires.

La vigne découverte par M. Lourme est d'une fécondité merveilleuse ; il assure avoir vu un seul pied portant plus de 30 kilogrammes de raisin.

Le langage des mouches. — Un Anglais vient de prouver que les mouches ont un langage particulier, non pas le langage par signes, mais bien un langage parlé qui les fait admirablement se comprendre entre elles. C'est au microphone que notre Anglais est redevable de sa découverte. Une mouche fut placée par lui sur l'instrument, et, pendant le temps des expériences, des bruits divers furent entendus ; ces bruits, distincts du bourdonnement des ailes, ressemblaient, dit l'expérimentateur, aux hennissements d'un cheval dans le lointain.

Heureusement que ces sons ne peuvent être perçus par nos oreilles ; sans cela, dit le docteur Barré, nos appartements seraient absolument inhabitables l'été.

### LE TEMPS ET LES RHUMATISMES

Le Temps n'est plus très-jeune, il a quelque mille ans, c'est un âge avancé pour le commun des gens qui sèlent, par hasard, ici-bas sur la terre, Un rare petit centenaire. Les géologues curieux, Avec le calcul et la sonde, Voudraient préciser en tous lieux L'heure exactement sûre où le Temps vint au monde, Premier du nom et sans aïeux. Le Temps leur cache à tous son extrait de naissance Et les réduit à l'impuissance De livrer le secret des Dieux.

Beau vieillard, encor vert, et marcheur intrépide, Il désigne à la mort qui suit son pas rapide, Hommes, femmes, enfants, le chêne, les roseaux, Ce qui se meut dans l'air, ce qui vit dans les eaux. Là, sa tâche finit. Aussi bien il s'étonne D'entendre les humains, hiver, printemps, automne, L'accuser de leurs maux.

C'est le Temps, disent-ils, aujourd'hui variable, Qui nous fait éprouver ce mal intolérable A l'épaule, aux sourcils, aux pieds, aux doigts, aux mains ; Je le sentais venir à ma douleur de reins ; Il tracassait hier mon pauvre rhumatisme ; S'il se mettait au beau, la fièvre plétyxisme Qui ne me quitte pas, promptement céderait Au remède bénin qu'on m'administrerait.

— Si je me mets au beau, repartit, en colère, Le Temps, sans s'arrêter — ce qu'il ne saurait faire — J'aurai maintes gens crier que le soleil Leur donne le vertige et gonfle leur ortiel. Loin de vous plaindre ainsi, bénissez au contraire Le Temps, grand médecin, délivrant la matière, Car c'est Lui, tôt ou tard, qui d'un revers de faux Vous guérira, mortels, un jour de tous vos maux !

AUGUSTA COUPEY,  
Fabuliste française.

### CONSEILS ET RECETTES.

Les cas d'empoisonnement ou tout au moins d'accidents graves occasionnés par les moules sont trop fréquents, surtout en cette saison, pour que nous ne nous fassions pas un devoir d'indiquer la médication propre à combattre ces dérangements.

Si l'indisposition est légère, il suffit de boire un litre, parfois un demi-litre d'eau acidulée avec du vinaigre.

Si les symptômes fâcheux persistent ou s'aggravent, il faut provoquer les vomissements à l'aide de dix centigrammes d'émétique, dissous dans un verre d'eau à prendre en trois fois, à cinq minutes d'intervalle.

Respirer (ou même avaler dans de l'eau et en très-petite quantité) de l'éther, de l'eau de mélisse ou de l'eau-de-vie.

Quand les accidents ont disparu, prendre quelques tasses d'une infusion de menthe ou de feuilles d'orange.

Nous trouvons dans un journal de médecine des détails intéressants sur la façon de traiter l'angine couenneuse.

La guérison, d'après le docteur Bleyne, qui emploie ce mode de traitement depuis seize ans déjà, serait absolument certaine.

Il suffit d'introduire dans la bouche du malade, même quand il dort, un petit morceau de glace, que l'on renouvelle toutes les deux minutes.

Dès que les fausses membranes commencent à paraître, on ralentit progressivement l'administration de la glace, en espaçant les intervalles d'une demi-heure, d'une heure, de deux heures, etc.

A défaut de glace, on peut faire gargariser le malade avec de l'eau très-froide, toutes les deux ou trois minutes.

Le docteur Bleyne recommande expressément de donner des aliments et du vin pendant tout le cours de la maladie.

L'utilité des vers de terre. — Dans une brochure qu'il vient de faire paraître et qui a pour titre : *L'Humus et les vers de terre*, Darwin calcule que par acre de terre il y a en moyenne 33,000 vers qui chaque année ramènent à la surface du sol au moins 10 tonnes de terre végétale que la charrue serait impuissante à extraire des entrailles de la terre. Le savant Anglais conclut ainsi :

« Il est douteux qu'il y ait dans l'histoire du monde des animaux qui jouent un rôle aussi important que ces créatures d'un organisme infériorité. »

### JOURNAL DES CONNAISSANCES UTILES

#### SOMMAIRE DU DERNIER NUMÉRO.

I. Architecture en France, par *Cerfbeer de Medelsheim*. — II. Chronique scientifique : La Lutte pour l'existence dans le règne minéral et dans le règne végétal. — Expérience de Chamont sur l'inoculation du charbon symptomatique, par le Dr *X. Gorecki*. — III. Exposition universelle d'électricité : Microphones, — Téléphones spéciaux, — Photophones, par *A. de Vaulabelle*. — IV. Le Vin et ses falsifications, par *Olivier de Rawton*. — V. Les Bleds d'Amérique, par *P. C. Dubost*, professeur à l'École d'agriculture de Grignon. — VI. Les Sonneries électriques, — Installation des sonneries électriques et des tableaux indicateurs dans les appartements. — Description et fonctionnement de ces appareils. — VII. Climat et civilisation. — VIII. La Mèche des fumeurs.



Cédant aux instances de plusieurs familles, M<sup>me</sup> M. COLLMANN vient de se fixer à Saumur pour y donner des leçons de chant et de piano.

M<sup>me</sup> COLLMANN n'est pas à ses débuts dans l'enseignement de la musique. Fille d'un compositeur allemand bien connu dans notre Anjou, elle professe depuis sept années, et fait du chant une étude spéciale.

S'adresser à Notre-Dame des Ardilliers, et, pour renseignements, à la Retraite.

M<sup>me</sup> YVARD, professeur de piano, ancienne élève de M<sup>me</sup> KERNEIS, et désignée par elle à M<sup>me</sup> la Supérieure de la Retraite pour lui succéder au pensionnat, donne aussi des leçons en ville.

S'adresser chez M<sup>me</sup> YVARD, montée du Fort, n° 42, ou à la Retraite.

**LES FRÈRES MAHON** médecins spéciaux des hôpitaux de Paris, « obtiennent mille guérisons par an, terme moyen. » — Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, dartres, démangeaisons, chute des cheveux, etc. Le docteur M. Mahon fait sa visite à l'hôpital d'Angers le dernier Dimanche de chaque mois, et il reçoit le même jour les malades particuliers à l'hôtel d'Anjou, à Angers, de midi à trois heures. Dépôt à Saumur, à la pharmacie GABLIN. — Consultations à Paris, rue de Rivoli, 30.

« On n'abuse guère de la publicité quand il s'agit de répandre des bienfaits. »

LA ROCHEFOUCAULT.

## SANTÉ A TOUS

### ADULTES ET ENFANTS,

rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé, dite :

## REVALESCIERE

Du BARRY, de Londres.

Guérissant les dyspepsies, gastrites, gastralgies, phthisie, dysenterie, constipation, glaires, flatulents, aigreurs, acidités, pituites, phlegmes, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, diarrhée, coliques, toux, asthme, étourdissements, oppression, langueurs, congestion, névrose, dartres, éruptions, insomnies, mélancolie, faiblesse, épuisement, paralysie, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang; toute irritation et toute odeur fiévreuse en se levant. Le Dr Routh, Médecin en chef de l'Hôpital Samaritain des femmes et des enfants à Londres, rapporte : « Naturellement riche en éléments indispensables au sang pour développer et entretenir le cerveau, les nerfs, les chairs et les os, la Revalescière est la nourriture par excellence qui, seule, suffit pour assurer la prospérité des enfants et adultes. Beaucoup de femmes et d'enfants,

dépérissant d'atrophie et de faiblesse très prononcées, ont été parfaitement guéris par la Revalescière. Aux personnes phthisiques, étiques ou rachitiques, elle convient mieux que l'huile de foie de morue. — 35 ans de succès, 100,000 cures, y compris celles de Madame la duchesse de Castelstuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur-professeur Dédé, etc.

Cure N° 98,714 : Depuis des années, je souffrais de manque d'appétit, mauvaise digestion, affections du cœur, des reins et de la vessie, irritation nerveuse et mélancolie; tous ces maux ont disparu sous l'heureuse influence de votre divine Revalescière. LÉON PUYLET, instituteur à Eynac (Haute-Vienne).

N° 63,476 : M. le curé Comparet, de dix-huit ans de dyspepsie, de gastralgie, de souffrances de l'estomac, des nerfs, faiblesse et sueurs nocturnes.

Cure N° 99,625. — Avignon. La Revalescière du Barry m'a guérie à l'âge de 61 ans d'épouvantables souffrances de vingt ans, d'oppressions les plus terribles, à ne plus pouvoir faire aucun mouvement, ni m'habiller, ni me déshabiller, avec des maux d'estomac jour et nuit et des insomnies horribles. — BORREL, née Carbonnetty, rue du Balai, 11.

Cure N° 100,180. — Ma petite Marie, chétive, frêle et délicate dès sa naissance, ne prospérant pas avec le lait de nourrice, je lui ai fait prendre, sur le conseil du Médecin, la Revalescière qui l'a rendue fraîche, rose et magnifique de Santé. — J.-G. DE MONTANAY, 44, rue Condorcet, Paris, 4 Juillet 1880.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 2 kil. 1/2, 16 fr.; 6 kil., 36 fr.

12 kil., 70 fr. — Aussi « LA REVALESCIERE COLATÉE », en boîtes, aux mêmes prix. Elle rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux personnes les plus agitées. — Biscuits ANTI-DIABÉTIQUES DE REVALESCIERE en boîte postale. Les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt à Saumur, COMON, 23, rue Saint-Jean; — Dépôt à Basson, successeur de TEXIER; J. RUSSEAU, épiciers, pharmaciens et épiciers. — Du Barry et C<sup>o</sup> (limited), 8, rue Castiglione, Paris. (718)

## CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT

Lignes de Poitiers-Saumur, Montreuil-Angers.

DÉPARTS DE SAUMUR		ARRIVÉES	
DE SAUMUR	A POITIERS	A POITIERS	A ANGERS
6 h. — matin.	10 h. 31 matin.	9 h. 42 matin.	11 h. 13 matin.
8 — 25 —	—	—	—
11 — 15 —	7 — 39 soir.	—	—
1 — 17 soir.	4 — 55 —	—	—
4 — 55 —	—	—	—
7 — 50 —	11 — 48 —	9 — 10 soir.	—

DÉPARTS DE POITIERS		ARRIVÉES	
DE POITIERS	A MONTREUIL	A MONTREUIL	A SAUMUR
5 h. 50 matin.	9 h. 13 matin.	9 h. 53 matin.	—
8 — 35 —	5 — 17 soir.	6 — 30 soir.	—
12 — 15 soir.	3 — 50 —	4 — 28 —	—
6 — 45 —	10 — 47 —	11 — 20 —	—

Il y a, en outre, un train venant d'Angers et partant de Montreuil à 7 h. 10 matin, arrivant à Saumur à 7 h. 43.

P. GODRT, propriétaire-gérant.

## COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 26 OCTOBRE 1881.

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant				Valeurs au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	
3 % .....	84	05	»	Comptoir d'escompte .....	103	1	»	C. gén. Transatlantique .....	600	—	»
3 % amortissable .....	85	30	»	Crédit de France .....	850	—	»	Canal de Suez .....	2220	55	»
3 % amortissable nouveau .....	84	—	»	Crédit Foncier, act. 500 fr. .....	1670	45	»	Société autrichienne .....	735	20	»
4 1/2 % .....	113	—	»	Obligations foncières 1877 .....	350	—	»	<b>OBLIGATIONS.</b>			
5 % .....	116	60	»	Obligations communales 1879 .....	440	—	»	Est .....	387	—	»
Obligations du Trésor .....	508	—	»	Obligat. foncières 1879 3 % .....	441	—	»	Midi .....	387	—	»
Obligations du Trésor nouvelles .....	511	—	»	Soc. de Crédit ind. et comm. .....	750	—	»	Nord .....	399	50	»
Dép. de la Seine, emprunt 1857 .....	233	—	»	Crédit mobilier .....	715	—	»	Orléans .....	387	—	»
Ville de Paris, oblig. 1855-1860 .....	505	—	»	Est .....	820	—	»	Ouest .....	387	50	»
— 1865, 4 % .....	510	—	»	Paris-Lyon-Méditerranée .....	1800	35	»	Paris-Lyon-Méditerranée .....	387	—	»
— 1869, 3 % .....	395	—	»	Midi .....	1320	20	»	Paris (Grande-Ceinture) .....	380	—	»
— 1871, 3 % .....	390	—	»	Nord .....	2100	35	»	Paris-Bourbonnais .....	386	—	»
— 1875, 4 % .....	508	—	»	Orléans .....	1320	—	»	Canal de Suez .....	567	50	»
— 1876, 4 % .....	508	—	»	Ouest .....	841	25	»				
Banque de France .....	6325	—	»	Compagnie parisienne du Gaz .....	1670	32	50				

## CHEMIN DE FER D'ORLÉANS. GARE DE SAUMUR.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.		DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.	
3 heures 8 minutes du matin.	8 — 45 —	3 heures 26 minutes du matin.	8 — 21 —
8 — 56 —	—	9 — 40 —	—
1 — 25 —	—	12 — 40 —	—
3 — 32 —	—	4 — 44 —	—
7 — 15 —	—	10 — 28 —	—
10 — 37 —	—	—	—

Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive à Saumur à 6 heures 56.

Etude de M<sup>re</sup> LAUMONIER, notaire à Saumur.

### ADJUDICATION

Le dimanche 30 octobre 1881, à midi,

En la salle de la Mairie de Chacé,

### D'IMMEUBLES

Appartenant à M. Landais, Grégoire, Comprenant :

Une MAISON et JARDIN, à Chacé, et quinze parcelles de vigne, terre et bois, contenant ensemble environ 60 ares, situés sur Chacé, Varrains, Artannes, Dampierre, Saint-Cyr et Rou-Marson.

Voir, pour plus de détails, les placards affichés.

S'adresser à M<sup>re</sup> LAUMONIER, notaire. (668)

Etude de GUÉRET, notaire à Brain-sur-Allonnes.

### ADJUDICATION

De bail et du droit de chasse sur les landes communales de La Breille.

Le dimanche 30 octobre 1881, à midi, aux Loges, commune de La Breille, en la demeure du sieur Boucher, M<sup>re</sup> Guéret procédera à l'affermement, par voie d'adjudication, des biens ci-après :

1° Une maison avec ses dépendances, à l'Étang-des-Brun, et 13 hectares de terre et lande, dans le tenant, ci..... 13 hect.

2° Et le commun, appelé la Lande-des-Loges, contenant environ 112 hectares, en un tenant, divisé en 19 lots, ci..... 112 hect.

Total des contenances : cent vingt-cinq hectares.. 125 hect.

Le même jour, M<sup>re</sup> GUÉRET affermira, pour cinq ans, du 1<sup>er</sup> novembre 1882, le droit de chasse sur lesdites propriétés, sur la mise à prix de 50 francs.

Pour tous renseignements, s'adresser à M<sup>re</sup> GUÉRET. (675)

La MAISON DUTEIL demande un employé pour la mercerie.

### OFFICE D'HUISSIER

#### A CÉDER DE SUITE.

S'adresser, pour avoir des renseignements, soit à M<sup>re</sup> CHALET, huissier à Gennes, titulaire dudit office, soit à M<sup>re</sup> BOURRASSEAU, huissier à Saumur, son mandataire. (731)

#### A VENDRE

### MOTTES

POUR CHAUFFAGE.

Prix, rendues à domicile, 15 fr. le mille.

S'adresser à M. GUILLEUX-CLAIN, tanneur, rue de la Basse-Ile, Saumur.

#### A VENDRE

### UNE BONNE CHÈVRE LAITIÈRE

S'adresser au sacristain de la Visitation.

## HUITRES

La Maison GUY-ROBIN, place de l'Hôtel-de-Ville, à Saumur, prévient le public qu'on trouvera, tous les jours, dans ses magasins, un grand assortiment d'huitres fraîches, vertes, de Marennes, et blanches, des Sables.

Depuis 2 fr. 50 le cent.

### AVIS

### LES MAGASINS DE LA GLANUSE

51 et 53, rue Saint-Jean,

SAUMUR,

Demandent deux apprentis pour les moules. Conditions avantageuses. (543)

### LA RÉGLISSE SANGUINÈDE

GUÉRIT les Rhumes, Gastrites, Crampes et Faiblesses d'Estomac. Quand on en mange après les repas, on digère toujours très-bien. Un seul essai suffit pour s'en convaincre. Dépôt dans toutes les Pharm.

M<sup>re</sup> JULES CHIGOTEAU, notaire à Loudun, demande un second clerc. Bons appointements.

ON DEMANDE UN COMMIS aux écritures, de quinze à seize ans. S'adresser au bureau du journal.

### J.-A. FRESCO

Chirurgien - Dentiste de Londres,

A l'honneur d'informer sa clientèle qu'il a ouvert à Saumur un cabinet de chirurgie et prothèse dentaire, rue Saint-Jean, n° 16, maison Epagneul, où il se trouvera le vendredi et le samedi de chaque semaine.

Cabinet à Angers, 26, rue Lenepveu. (495)

UN JEUNE HOMME de dix-sept ans demande une place de valet de chambre. Bons renseignements. S'adresser au bureau du journal.

### RIELLANT

Chirurgien - Dentiste, 49, rue Royale, Saumur,

Au premier.

1 FRANC par AN

150,000 Abonnés

## Le Moniteur

des Valeurs à Cote

52 NUMÉROS

Parait tous les dimanches, avec une Causerie financière du Baron Louis

LE SEUL JOURNAL FINANCIER qui publie la Liste officielle des Tirages de toutes Valeurs françaises et étrangères

LE PLUS COMPLET DE TOUTS LES JOURNAUX (SEIZE PAGES DE TEXTE)

Il donne Une Revue générale de toutes les Valeurs — La Cote officielle de la Bourse — Des Arbitrages avantageux — Le Prix des Coupons — Des Documents inédits

PROPRIÉTÉ DU CREDIT DE FRANCE. — Capital 75,000,000 de fr.

On s'abonne dans toutes les Succursales des Départements, dans tous les Bureaux de Poste et à Paris, 17, rue de Londres :

UN FRANC PAR AN

## OUVERTURE

DE LA

## BLANCHISSERIE SAUMUROISE

Provisoirement, 6, rue Montée-du-Fort, 6, à Saumur.

Blancs et apprêts ordinaires. — Repassage à neuf. Machines spéciales pour le blanchiment du linge fin et des gilets de flanelle.

Cylindre et calendre des toiles damassées. S'adresser à M. BENJAMIN MEUNIER, directeur. (548)

Incomparable Eau de Toilette sans Acide ni Vinaigre

## COSMYDOR

Les Hygiénistes de notre époque préconisent l'usage journalier du COSMYDOR. Cette incomparable Eau de Toilette sans Acide ni Vinaigre, est recommandée pour les multiples usages de l'Hygiène de la Toilette et de la Santé. Toutes les célébrités médicales ordonnent aux dames l'emploi journalier du COSMYDOR pour les soins de leur Toilette.

(En faire usage quotidiennement)

SE VEND DANS TOUTES LES BONNES MAISONS DE PARFUMERIE DU MONDE

Entrepôt Général : 26, Rue Bergère, à Paris

Saumur, imprimerie de P. GODDET.

Certifié par l'imprimeur soussigné.

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godel.

Hôtel-de-Ville de Saumur, le

LE MAIRE